

Description

L'aide-carreleur ou l'aide-carreleuse participent à la pose de revêtements simples de carrelage sur les murs et les sols, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments (nouvelles constructions ou bâtiments rénovés tels que des maisons individuelles, des immeubles collectifs, des bâtiments industriels, commerciaux ou publics). Ils utilisent des matériaux de couleurs, de modèles et de formats variés, en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou artificielle, qu'ils posent et joignent sur des surfaces rectangulaires pour protéger et embellir les sols, les murs ou les escaliers.

Leurs principales activités consistent à:

Travaux préparatoires

- mesurer les surfaces à revêtir et calculer la quantité de matériaux nécessaires;
- organiser le transport des matériaux et leur entreposage sur le lieu de travail;
- vérifier que le support à revêtir soit plat et exécuter, si besoin, des travaux préliminaires: redresser des murs, aplanir le sol, isoler, étancher;

Pose et finition

- appliquer la technique et le plan de pose prévus par le carreleur, en tenant compte du type de carreaux, de la nature du support, de la surface à recouvrir;
- préparer le mortier-colle, découper les carreaux aux dimensions requises;
- appliquer sur le support, à l'aide d'une spatule dentelée, une couche de mortier-colle;
- poser les carreaux selon le plan arrêté, contrôler constamment l'alignement des carreaux ainsi que la verticalité ou le niveau, pour assurer un mur ou un sol parfaitement plat;
- préparer le liant, l'étaler sur le carrelage, à l'aide d'une spatule en caoutchouc, pour remplir les joints puis les façonner à l'aide d'une éponge;
- nettoyer la surface;
- éliminer les déchets de matériaux selon les prescriptions de la protection de l'environnement;

Réparations et restauration

- enlever les carreaux abîmés et les remplacer;
- démolir l'ensemble du revêtement en cas de travaux de rénovation, préparer le support et poser un nouveau carrelage.

Environnement de travail

L'aide-carreleur ou l'aide-carreleuse travaillent en équipe sous la responsabilité d'un-e carreleur-se ou d'un-e chef-fe d'équipe. Actifs plutôt à l'intérieur, à l'abri des intempéries, ils sont souvent à genoux et portent de lourdes charges. Sur les chantiers des immeubles, villas et appartements en construction ou en rénovation, ils collaborent avec les autres professionnels du bâtiment et coordonnent leurs activités avec eux.

Formation

La formation d'aide-carreleur ou d'aide-carreleuse s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de carrelage;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (40 jours sur 2 ans).

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide-carreleur ou d'aide-carreleuse.

Contenu

Branches théoriques (sur 2 ans)	Leçons
Administration	40
Travaux de carrelage	260
Sécurité au travail, protection de la santé et protection de l'environnement dans le contexte de l'entreprise	100
Culture générale	240
Sport	80
Total	720

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Bonne représentation spatiale
- Habileté manuelle
- Aptitude pour le calcul
- Perception correcte des couleurs
- Précision et minutie
- Résistance physique
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

Les aides-carreleurs ou les aides-carreleuses exercent leurs activités dans des petites et moyennes entreprises.

Après quelques années d'expérience professionnelle, et avec l'obtention du CFC, ils peuvent occuper des postes à responsabilité ou devenir indépendants.

AFP délivrées en Suisse romande en 2016:

FR: 2; VD: 3; VS: 1.

Perfectionnement

Les aides-carreleurs peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité de carreleur ou de carreleuse.

Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p.ex. brevet fédéral). Ils ont également la possibilité de suivre des cours de perfectionnement mis sur pied par les organisations du monde du travail.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-maçon AFP/Aide-maçonne AFP
- Assistant-constructeur de sols industriels et de chapes AFP/Assistante-constructrice de sols industriels et de chapes AFP
- Carreleur CFC/Carreleuse CFC
- Poseur de pierres AFP/Poseuse de pierres AFP

Adresses

Association suisse du carrelage (ASC)
Keramikweg 3
6252 Dagmersellen
Tél.: 062 748 42 52
<http://www.plattenverband.ch>

Fédération romande du carrelage (FeRC)
1131 Tolochenaz
Tél.: 021 881 17 10
<http://www.ferc.ch>